

# Tutoriel d'utilisation du livret :

à destination des apprentis

# Sommaire

• A savoirp. 1
• Besoin d'aide ?p. 2
• Les différents moyens d'accès :
<ul> <li>Le lien direct vers un livret d'apprentip. 3</li> <li>Le lien vers l'accueil de plate-formep. 4 à 6</li> </ul>
• Documents de la formation : calendrier, description de la formation etc p. 7
• Exemple de livretp. 8
• Espace Administrationp. 9
• Espace Formation p. 10

#### A savoir

En tant qu'apprenti, vous pouvez consulter l'ensemble des documents, mais vous ne pouvez déposer que

dans l'Espace FORMATION rubrique ETUDIANT (voir page 10)

Cette plate-forme est un outil de <u>lecture</u> et de <u>dépôt</u> de documents uniquement

## **INFORMATIONS IMPORTANTES A SAVOIR AVANT DE COMMENCER:**

- Qui a accès aux livrets en mode lecture ?
  - La composante : toutes les personnes de <u>l'université</u> renseignées lors de la création du livret (référent administratif , responsable formation, tuteur pédagogique UL , responsable sur site de la formation *si renseigné*)
  - > L'entreprise : le maître d'apprentissage
  - > L'apprenti
  - ➤ **Le CFA** s'il a souhaité un accès
- Qui peut déposer des documents et où ?
  - > La composante : référents administratifs et enseignants dans tout le livret
  - > L'entreprise : le maître d'apprentissage uniquement dans l'Espace FORMATION rubrique ENTREPRISE
  - ➤ L'apprenti uniquement dans l'Espace FORMATION rubrique ETUDIANT

Dans l'entreprise, seul le maitre d'apprentissage a accès au livret de l'apprenti (et non le contact administratif de l'entreprise)

Si vous rencontrez des problèmes - MERCI DE NOUS CONTACTER (via le BOUTON D'AIDE)

## Besoin d'aide?

Besoin d'aide ? Cliquez ici



Cliquez sur Besoin d'aide?

Ce bouton se trouve en haut à gauche de chaque page

## → Vous accédez à la page suivante :



Ajouté par Jérôme Gutierrez, modifié par Lionel Grosjean le 15 juil. 2016 (afficher les modifications)

#### Présentation de l'application

Cette application est destinée à dématérialiser la gestion du livret de l'apprenti. Elle est basée sur la plateforme de GED Nuxeo Vous trouverez ci-dessous les pages relatives à cette application :

#### 1 page subordonnée

Livret de l'apprenti - Documentation à destination des utilisateurs

Cliquez sur
Livret de l'apprenti Documentation à
destination des
utilisateurs

## → Vous accédez alors :

Aux tutoriels :



• A l'helpdesk:

Déposez un ticket à la DFOIP en cliquant sur le lien ci-dessous Signaler un problème ou poser une question à la DFOIP

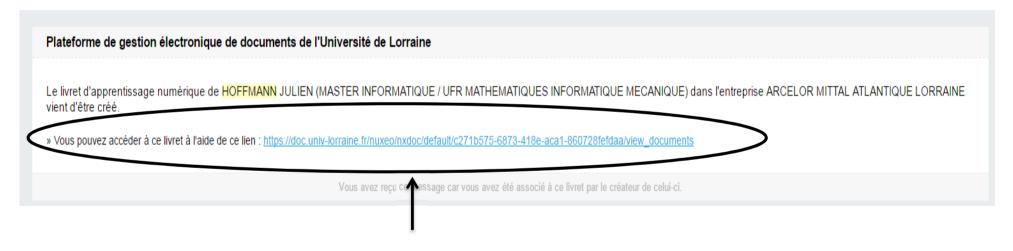


Cliquez sur Déposez un ticket à la DFOIP

## Les différents moyens d'accès à la plateforme

Vous pouvez accéder à la plateforme de gestion des livrets d'apprentissage numériques de 2 façons :

# 1. <u>Via le mail que vous recevez automatiquement lors de la création du livret</u>



Ce lien vous redirige automatiquement vers votre livret (voir page 8)

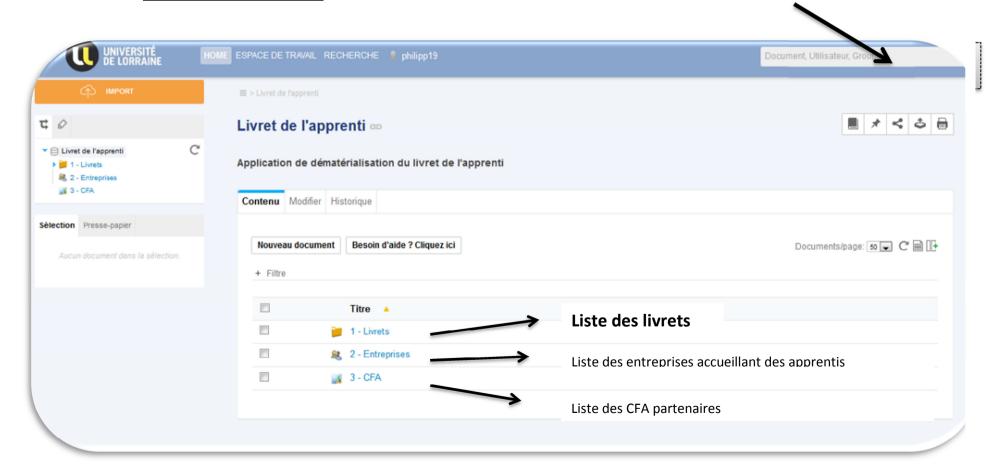
# 2. <u>Via le lien suivant</u>: https://livret-apprentissage.univ-lorraine.fr/



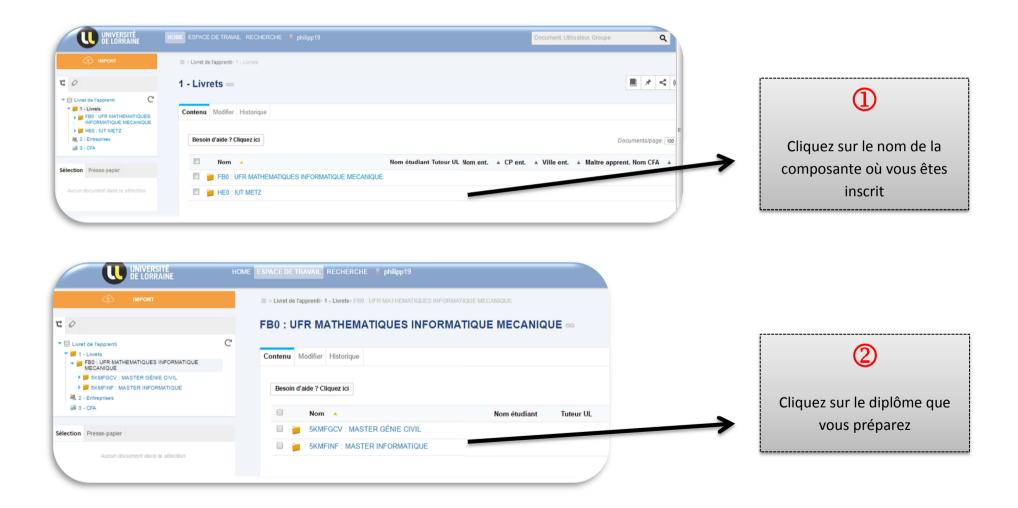
→ Ce lien vous redirige vers l'accueil de la plateforme

Vous arrivez à cet écran :

Si vous souhaitez accéder directement à votre dossier : TAPEZ les premières lettres de votre nom de famille dans la zone recherche (en haut à droite)

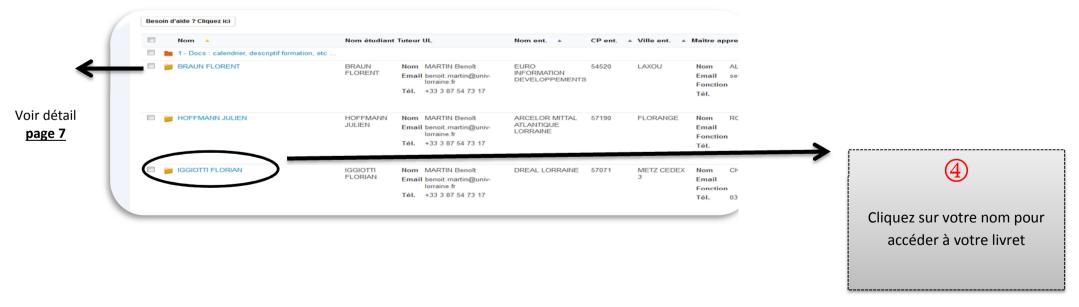


→ Les différentes étapes pour accéder à un livret d'apprenti :

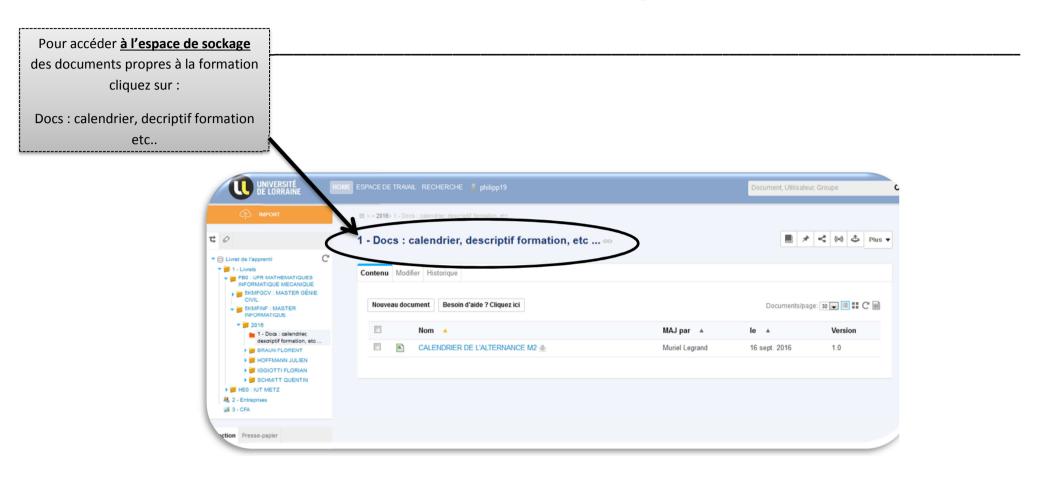




→ Vous arrivez ensuite sur la page où sont stockés tous les livrets du diplôme :



# Documents de la formation : Calendrier, description de la formation, etc ....



Vous pouvez consulter ici toutes les <u>informations générales</u> de la formation :

- calendrier de l'alternance,
- maquette,
- dates d'examen, etc...



Ne sont déposés ici QUE les documents qui sont propres à la formation (et non à l'apprenti)

## Exemple de livret



# **Espace Administration**

→ En cliquant sur **Espace Administration**, vous arrivez à l'écran ci-dessous :

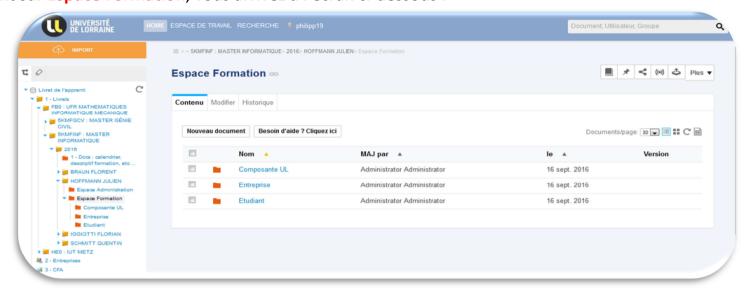


# Vous pourrez y consulter les documents suivants :

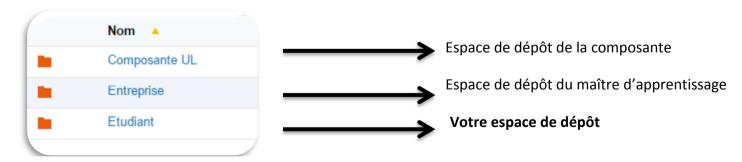
- ◆ CERFA de l'apprenti
- ◆ Feuilles d'émargement
- ◆ Tout document administratif propre à l'apprenti

## **Espace Formation**

→ En cliquant sur **Espace Formation**, vous arrivez à l'écran ci-dessous :



## Cet espace se décompose en 3 espaces :



## Exemples:

La composante : L'enseignant dépose les blocs de compétences à acquérir en formation.

L'entreprise : Le maître d'apprentissage peut déposer le suivi de l'apprenti en entreprise au niveau des compétences pratiques acquises

L'étudiant : L'étudiant dépose ses justificatifs d'absence, qui pourront être récupérés par la composante ou par le CFA

Rappel: Vous pouvez consulter les documents qui se trouvent dans ces 3 espaces.